

Indisponibilité et Citations erronées

Bonjour. Cette vidéo est un aperçu du processus d'emprunt RapidILL à utiliser pour les demandes indisponibles dans Rapid ou qui sont mises à jour par le prêteur en tant que citation erronée.

Cette vidéo est destinée aux bibliothèques Rapid qui utilisent la page Web de Rapid pour gérer leurs demandes d'emprunt.

Bien que la plupart des demandes envoyées à Rapid soient effectuées et envoyées par un prêteur, un petit pourcentage n'aboutira pas à une transaction réussie.

Les bibliothèques qui utilisent la page Web de Rapid pour gérer leurs demandes d'emprunt les identifient et les gèrent via la page du menu principal.

Examinons d'abord les demandes qui n'ont pas été remplies par le ou les prêteurs qui reçoivent la demande.

Si tous les prêteurs pour une demande d'article ou de chapitre de livre sont épuisés, la demande passera au statut « Indisponible dans Rapid » et s'affichera dans la file d'attente du même nom sur la page Web de Rapid.

Nous avons actuellement une demande dans « Indisponible dans Rapid ».

Pour l'examiner, cliquons sur la file d'attente.

Je clique sur la bibliothèque principale pour l'afficher.

Le but de cette file d'attente est de nous dire que cette demande n'a pas pu être traitée par un prêteur Rapid.

Je gèrerai par la suite cette demande si nécessaire.

Cela varie selon votre processus et vos politiques locales.

Cela peut impliquer d'envoyer la demande à un autre service de partage de ressources, car elle ne pouvait pas être remplie dans Rapid.

Une fois ce processus terminé, j'effacerai la demande de la file d'attente « Indisponible dans Rapid » en cliquant sur « Traitement terminé » en haut de la page.

Il est important de noter que si cette file d'attente contient plusieurs demandes, cliquer sur « Traitement terminé » effacera toute la file d'attente, pas seulement la première demande répertoriée.

Maintenant, nous voyons qu'il n'y a pas de demandes en attente dans « Indisponible dans Rapid ».

Regardons l'onglet « Citations erronées ».

Les prêteurs ont la possibilité de mettre à jour la demande en citation erronée s'ils pensent qu'il y a une erreur dans la citation que l'emprunteur doit examiner.

Nous pouvons voir qu'il y a une demande dans la file d'attente « Citations erronées », et le prêteur a laissé une note pour nous faire savoir qu'il n'a pas pu trouver l'article dans le volume et l'année demandés.

Cliquons sur la demande pour l'examiner plus en détail.

Je peux voir toutes les informations sur la citation de la demande.

Si je fais défiler vers le bas, je vois qu'il y a des options pour la mise à jour.

Si je décide que je souhaite corriger la citation et envoyer la demande à d'autres prêteurs Rapid, je peux faire défiler vers le haut et modifier tout champ qui n'est pas à jour.

Je mets à jour au besoin, puis je clique sur « Enregistrer et Resoumettre » tout en bas pour réactiver la demande et l'envoyer aux nouveaux prêteurs.

Si je veux la laisser dans la file d'attente « Citations erronées » pour la gérer plus tard, je peux simplement cliquer sur « Laisser dans la file d'attente ».

Si je décide que je veux simplement compléter la demande Rapid sans corriger la citation, la meilleure option pour moi est « Supprimer la demande ».

Cela ne supprime pas réellement la demande du système Rapid, mais bien la file d'attente « Citations erronées » et la met à jour au statut « Suppression définitive ».

En mettant à jour avec « Supprimer la demande », aucune autre action n'est nécessaire.

La mise à jour « Annuler la demande » supprime la demande de la file d'attente « Citations erronées », mais placera ensuite la demande dans la file d'attente « Indisponible dans Rapid », nécessitant une mise à jour finale.

Je trouve que la mise à jour « Annuler la demande » fonctionne mieux dans ce scénario et je vais donc utiliser cette mise à jour pour terminer cette transaction.

Je reçois un nouveau formulaire de demande de suppression dans lequel je peux saisir un commentaire de suppression.

Puis je mets à jour pour terminer.

Nous pouvons maintenant voir qu'il n'y a pas de demandes « Citation erronée ».

Ceci complète l'aperçu des mises à jour des demandes « Indisponible dans Rapid » et « Citations erronées ».

N'hésitez pas à contacter l'équipe Rapid si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes.